ZOOM TERRITORIAL
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES ET LANDES

Bulletin d'information destiné à l'ensemble des acteurs de
APF France handicap | adhérents | élus | salariés | usagers | bénévoles

APF France handicap

N° 11-4››› juin 2020

EDITO

Bien chers adhérentes, adhérents, bénévoles, élus (es) et partenaires

APF France handicap sort soulagée de cette longue période à nulle autre pareille au cours de laquelle chacun d'entre vous a été appelé à mobiliser son énergie, son sens de la solidarité et de nombreuses ressources dont parfois il ignorait, jusqu'à ce jour, l'existence …
J'ai le plaisir de vous informer de la réouverture des délégations territoriales à partir du 02 juin 2020.

Cette nouvelle période, nous l'abordons forts et enrichis des multiples actions de bénévolat, d'entraide, d'écoute attentive, de respect de l'autre dont nous avons été les acteurs ou les témoins durant le temps du confinement.
Valorisons et remercions les équipes en télétravail et qui ont su maintenir un lien social fort et solidaire et qui ont réalisé un Zoom bimensuel pour contribuer à rompre l'isolement.

Les nouvelles technologies ont apporté leur concours grâce aux visio conférences et aux réseaux sociaux dont ont bénéficié en particulier :
· celles et ceux qui ont participé tous les quinze jours aux CAPFD,
· les adeptes du cours de danse de Dominique Peyronne,
· les personnes, pratiquant la sophrologie et réparties sur tout le territoire,
sans compter les bénévoles qui ont maintenu le lien par une grande chaine téléphonique solidaire, distribué des courses à des bénéficiaires isolés et fabriqués des masques par dizaines …
Toutes ces actions ont contribué au renforcement du lien social entre les adhérents du territoire. Les plus éloignés d'entre eux ont apprécié ces démarches qui leur ont permis de renouer avec les valeurs d'APF France handicap.

Les délégations ouvriront donc de nouveau le 02 juin 2020. Mais nous devrons rester prudents pour assurer la sécurité sanitaire aussi bien des salariés que des visiteurs, aussi bien dans le respect des mesures demandées nationalement que dans les actions locales. Ainsi les rassemblements habituels des groupes en présentiel ne pourront pas avoir lieu tout de suite, de même que les sorties de grande envergure, (le voyage annuel étant reporté).
Les leçons tirées ensemble du confinement vont nous permettre de nous adapter et d'élargir notre offre de service :

Ainsi nous souhaitons développer l'utilisation de la visioconférence pour accompagner le plus grand nombre d'adhérents vers une transition numérique.
Le projet « L'inclusion 2.0 », pour lequel nous recherchons activement des financements, sera probablement notre nouvel outil de mobilité numérique afin de mieux contrer l'isolement des uns et des autres et de pouvoir proposer au plus grand nombre des activités à distance. Cette offre faite dans un premier temps aux participants des groupes réguliers, n'est en aucun cas destinée à supprimer les sorties et regroupements habituels, mais constitue au contraire une offre supplémentaire visant un public plus élargi.

›› **ISSN.2554-800X** ›› **Directrice de publication :** Elise LAFONT ›› **Rédaction :** Groupe communication ›› Délégations APF France handicap Territoire Pyrénées-Atlantiques et Landes ›› **Date de parution : Mai**—APF France handicap—17 Boulevard Auguste Blanqui 75013 Paris—*En application de la loi du 6 janvier 1978 Informatiques et libertés, si vous ne souhaitez plus recevoir ce bulletin départemental à votre domicile, merci de nous en avertir par courrier.*

A partir du 2 juin, les groupes réguliers pourront commencer à se réunir en petits comités (4 personnes maximum pour le moment, en extérieur).
Les CAPFD, les permanences Handi-droits et celles d'accessibilité se tiendront selon la volonté des bénévoles en présentiel, au téléphone ou en visio.

Enfin, il prévu, dans le courant de l'été et pour rompre l'isolement des personnes plus fragiles et isolées, de leur proposer des sorties occasionnelles en individuel ou en effectif restreint (2/3 personnes).
Chers amis, le programme est concret et ambitieux. Il nécessite l'engagement de chacun d'entre nous. Les ressources humaines mises à jour dans l'épreuve que nous venons de traverser sont nos meilleurs gages de réussite.

Je vous remercie de la confiance que vous saurez à la fois nous témoigner et vous témoigner aussi les uns aux autres.

Elise LAFONT
Directrice Territoriale des Actions Associatives
Territoire Aquitaine Sud

Chèr(e)s adhérentes et adhérents,

Après cette longue et éprouvante période de confinement, nous avons tous hâte de nous retrouver. Encore un peu de patience !

D' ici là et le retour à la vie d' après, quelques informations sur l'actualité du CAPFD 64 pour les délégations de Bayonne et de Pau et sur les modalités de sortie du confinement.

Pendant la période de confinement, nous nous sommes réunis tous les 15 jours, par visioconférence, pour faire le point sur les difficultés rencontrées de chacun d'entre vous et y apporter des réponses. Nous avons participé ä la dynamique de lien social pour prendre de vos nouvelles et avons assuré une veille sur le fonctionnement des institutions (MDPH, Conseil Départemental, Centres Hospitaliers, CCAS, etc...). Nous espérons vous avoir été utiles et nous restons cependant disponibles et à l' écoute de vos besoins ou difficultés.

En ce qui concerne le déconfinement, les délégations 64 rouvrent leurs portes à partir du 2 juin 2020. Les salariés y seront présents dans le respect des règles de distanciation et des gestes barrières et recevront sur rendez-vous.

Les membres du CAPFD 64, les référents Accès aux droits, et accessibilité pourront être présents pour assurer leurs réunions ou permanences, sur la base du volontariat et si le matériel sanitaire indispensable au respect des gestes barrières est mis à disposition. Concernant les demandes "accès aux droits" elles pourront, pour celles et ceux qui le souhaitent, continuer à être menées par entretien téléphonique.

Notre prochain CAPFD 64 se tiendra le lundi 15 juin 2020 à Bayonne.

Quant aux commissions des usagers (CDU) dans les établissements de santé, elles reprennent en présentiel à partir du 4 juin 2020.

Malgré ce changement de mode de vie qui ne sera plus le même qu'avant, nous essaierons de vous apporter le meilleur pour être au plus près de vous. En attendant, prenez bien soin de vous.

Pour le Conseil APF de Département du 64,
Erick Cartron,
votre Représentant Départemental.

MON PARCOURS HANDICAP .gouv.fr

Lancement de la plateforme « Mon Parcours Handicap » avec comme première étape un soutien aux parcours professionnels des personnes en situation de handicap.

Le secrétariat d'État chargé des Personnes handicapées, a souhaité l'accélération du lancement de « Mon Parcours Handicap » dont la mise en service est intervenue le mercredi 6 mai dernier : une plateforme numérique développée par la Caisse des Dépôts (CDC) et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), avec le soutien de l'Agefiph, pour le compte de l'État.

Alors que la crise sanitaire fragilise l'économie et l'emploi des personnes en situation de handicap, cette plateforme doit permettre sans délai de leur donner toute l'aide et l'information possibles pour soutenir leurs projets professionnels. Cette plateforme 100% accessible, conçue pour et avec les personnes en situation de handicap, s'étoffera progressivement de nouveaux services, selon une logique d'amélioration continue.

https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/

Nous vous invitons à consulter et à contribuer à cette plateforme et à nous faire vos propres retours, en qualité d'utilisateurs.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

Caisse des Dépôts GROUPE

cnsa Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

Avec le soutien de

agefiph ouvrir l'emploi aux personnes handicapées

Un soutien particulier mis en place par le Centre hospitalier d'Orthez

Face à la crise sanitaire actuelle le Centre Hospitalier d'Orthez a mis en place un dispositif pour venir en aide aux personnes handicapées ainsi qu'à leurs proches ou aidants. Celui-ci reste d'actualité !

Centre Hospitalier d'Orthez

- Astreintes téléphoniques spécialisées au **05 59 69 70 70**
- Maintien du suivi à domicile des personnes handicapées par les professionnels de santé médicaux ou non médicaux pour éviter les décompensations des personnes fragiles avec des pathologies chroniques : téléconsultation
- Mise à disposition des informations permettant de repérer le COVID-19 auprès des aidants en utilisant des aides à la communication (ex SantéBD)
- Mobilisation des équipes mobiles de dépistage des établissements de santé au sein des ESMS.
- Recherche systématique de l'expression des personnes avec l'appui des supports de communication adaptés existants ou des proches
- Après régulation par le 15, le bénéfice de l'accès direct aux services d'hospitalisation sera privilégié notamment pour les personnes handicapées vieillissantes
- Accompagnement par un proche aidant lors de l'hospitalisation si la présence est nécessaire à la facilitation et l'acceptation des soins, aux repas (dérogation)…
- Mobilisation de l'astreinte en matière de soins palliatifs, ainsi que celle des EMSP à domicile et en établissement.
- Mobilisation de l'Hospitalisation à Domicile (HAD) est disponible au :
  - 05 59 69 72 09 pour le territoire d'Orthez,
  - 05 59 04 81 30 pour le territoire de Thèze

Sophrologie

La période que nous venons de traverser a été difficile pour beaucoup. Le risque de renforcement de l'isolement, de rupture du lien social et d'absence d'activité sont apparus très vite comme des éléments vecteurs d'anxiété et de déprime. Au-delà du dispositif national qui a été mis en place, il m'est apparu très vite nécessaire de réfléchir à proposer une activité permettant à la fois d'apporter du bien-être, de la sérénité et de redonner de la place au collectif. L'idée des ateliers sophrologie est partie de cette démarche et a pu voir le jour grâce à la mobilisation de Maud Merpillat qui s'était déjà engagée à nos côtés dans le cadre des ateliers santé de la SEP.

Ainsi deux groupes de huit participants issus de tout le territoire se sont constitués et se sont retrouvés en visio durant quatre semaines les mercredis et les samedis. Malgré, parfois, les aléas techniques, le projet a pu être mené à terme avec, je le crois, un réel bénéfice pour tous, tant sur le plan personnel que collectif.

Maud y a tenu une place essentielle avec bienveillance et disponibilité.

La richesse de cette expérience a ouvert la voie à d'autres possibles pour permettre de faciliter des rencontres « à distance » et de proposer une alternative lorsque le présentiel n'est pas possible. Je réfléchis déjà aux pistes qui pourraient s'ouvrir dès à présent et jusqu'en septembre. Au plaisir de vous retrouver pour partager, ensemble, des moments de bien-être et de plaisir.

Mireille FOUQUEAU

Témoignages Atelier SOPHRO groupe mercredi

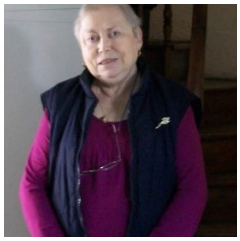

Je veux dire que ces séances ont eu un effet bénéfique pour moi, il y a quelques années une sophrologue m'avait dit ne rien pouvoir faire pour moi. Je suis heureuse et étonnée de voir qu'elle avait tort.

Depuis ces séances, je suis plus détendue et calme. Je regrette de ne pas avoir eu l'occasion de vous rencontrer toutes les 2 avant.

Merci pour cette initiative. Formidable !!

Nicole RENAUT - Dax

En ce qui concerne la sophrologie, je ressens déjà un mieux-être ...et peut-être moins de stress !!!

Ce n'est pas psychosomatique, puisque étant magnétiseur, je conseille certains patients de se tourner vers la sophrologie ....

Cela ne peut nous apporter que du bien-être pendant cette période qui commence à être longue !!!!!

Bernard PUHARRE - Pau

Ces séances se sont déroulées dans une très bonne ambiance, les participants étaient très impliqués et plutôt sympathiques même si nos échanges ont été courts.

Concernant la sophrologie c'est vraiment une révélation, un sentiment de bien-être et de relâchement total.

Maud, notre sophrologue, a été très compréhensive concernant les difficultés liées aux différents handicaps et a su, au fil des séances, adapter son discours. Elle a eu la gentillesse de nous laisser la possibilité de visualiser, quand nous voulons, les quatre séances de sophrologie ce qui fait que nous pouvons à tout moment y revenir dessus et en bénéficier. J'espère vraiment que APF France handicap renouvellera cette expérience au plus vite

Patrice BÉZIAT – Mont-de-Marsan

Mon ressenti est positif mais la pratique de la sophrologie en visio est très compliquée. Ce mode de communication ne me convient pas du tout, il est complètement contre-nature et anti social. Je sais sa pertinence dans le contexte actuel et ce type d'atelier est inévitable pour des gens très dépendants où la technologie vient à eux et cela est super.

Me concernant, le virtuel ne me convient pas. Cette technique doit se vivre, se ressentir et je dois l'approfondir, l'expérimenter et la répéter pour l'intégrer dans mon quotidien selon mes besoins. En visio, j'ai l'impression de parler à un écran. C'est délétère pour moi et cela nuit gravement à la relation humaine car j'ai besoin du regard et de la présence de l'autre.

Merci à Maud pour son sérieux et sa bienveillance

Pierre CASSOULAT – Saint-Martin-de-Seignanx

Tout d'abord, je remercie l'APF pour avoir pris périodiquement des nouvelles de ses adhérents par téléphone et de leur avoir proposé des séances de sophrologie pendant cette difficile période de confinement.

Ces séances ont été dispensées avec beaucoup de professionnalisme, de bienveillance et de patience (en particulier par rapport aux difficultés de connexion). Comme beaucoup de personnes, j'ai eu des évènements malheureux dans ma vie et cela laisse toujours quelques séquelles qui empiètent plus ou moins sur la vie actuelle. La vie quotidienne entraîne parfois également du stress et l'âge, des problèmes physiques.

J'ai toujours voulu essayer la sophrologie pour être plus serein mais je n'ai pas pris le temps de sauter le pas. Les quatre séances ont été progressives et ont permis de voir plusieurs techniques de relaxation et de détente. Bien sûr, comme toute nouvelle technique, il est nécessaire de persister et de s'entrainer. Pour peu que je me donne le temps de pratiquer ces techniques assez régulièrement, je pense que ceci va m'aider dans la suite de ma vie.

Le fait d'avoir les enregistrements audio et vidéo va beaucoup m'aider en ce sens.

Merci donc à l'animatrice Maud MERPILLAT pour tous ses conseils.

Jean-Claude MOUSSON - Lescar

Adhérente depuis 18 ans, l'APF m'a proposé de participer a 4 séances de sophrologie en visio durant le confinement.

C'était intéressant, cela m'a bien détendu. J'ai appris des techniques respiratoires.

Cela m'a aussi permis d'avoir du lien social et de connaitre des adhérents.

Merci à APF France handicap et Maud

Hortense GUITTON - Bayonne

Témoignages Atelier SOPHRO SEP groupe samedi

La respiration était déjà un outil de relaxation que je connaissais un peu qui pouvait me faire du bien, mais entre mon travail à la maison et mon confinement seul, je ne prenais pas le temps de le faire.

Au moins là, la "contrainte" créneau permet de s'arrêter pour un temps et de vraiment se poser, avec Maud qui nous accompagne et nous guide. C'est donc plus facile d'en tirer des bénéfices rapidement.

En plus, j'y ai découvert d'autres exercices qui ont su m'offrir de nouveaux outils pour gérer mon stress et prendre soin de moi. Les séances se passent dans l'écoute et l'acceptation, donc tout se fait dans la confiance et la bonne humeur !

C'était vraiment super. Ça a été comme une bouffée d'air frais.

Peïo ELICHIRY-ORTIZ - Bayonne

J'ai beaucoup apprécié de retrouver le groupe autour de Mireille, moments de partage rompant l'isolement du confinement. Les séances animées par Maud sont un plaisir, une source de détente. Cela m'a permis d'approfondir des techniques et d'en découvrir de nouvelles. J'ai beaucoup aimé le travail sur la respiration et la douleur. Ces exercices peuvent être renouvelés aisément avec le support enregistré des séances

Ces ateliers sont vraiment super et comme le laisser entendre Maud, s'il pouvait y avoir une suite à ces ateliers, je serai partant : la formule en visioconférence est très satisfaisante.

C'est appréciable de pratiquer chez soi et surtout ne pas prendre la voiture pour assister à ces cours est un vrai plus.

Merci Mireille et Maud.

Marc DACHARY – Biarritz

Je remercie tout d'abord Maud pour cette belle aventure ! Cet atelier m'a permis de mieux me connaître et d'être plus à l'écoute de mon corps. J'ai déjà eu recours à la cohérence cardiaque pour divers examens médicaux très douloureux et je continuerai à pratiquer. Par ailleurs, je suis très intéressée pour poursuivre cet atelier orienté sur la gestion de la douleur qui me pourrit la vie ….

Prenez soin de vous. À très bientôt le plaisir de se retrouver.

Nathalie DESPONS-LESPES - Dax

Les séances de sophrologie m'ont permis de me relaxer plus et apprendre à mieux respirer.

Malik MIMOUN - Bayonne

Ces séances de sophrologie en visioconférence furent une bonne première expérience.

Je remercie Mireille et Maud qui sont à l'initiative de ce projet. Ce fut un réel réconfort, traversant un passage difficile depuis quelques mois, j'ai ressentis un réel lâcher prise pendant ces séances. Celui-ci me permet d'atténuer mes tensions nerveuses et de mieux supporter la douleur.

La possibilité de partager nos ressentis avec Maud et mes compagnons « sepiens » en live fut un plus. La sophrologie, méditation et l'hypnose sont des thérapies que j'ai découvertes il y a 2 ans, elles m'aident beaucoup et je les conseille fortement pour accompagner cette maladie au quotidien. Lors de ces séances j'ai pu approfondir et apprendre plusieurs techniques que j'essaie d'appliquer au mieux.

Courage à tous ceux qui traversent des moments difficiles et surtout restez positifs !

Fanny LOISEAUX – Saint-Pée-sur-Nivelle

Une très belle expérience partagée avec le groupe. Encore un grand MERCI à Maud qui a réussi à nous procurer des instants détente et relaxation malgré la distance.

Pour moi, c'était un des rdv attendu de la semaine, où, durant cette période de confinement, il était nécessaire de prendre du temps pour soi.

Jennifer MIELLET - Tarnos

Tout d'abord, j'aimerais adresser un grand merci à Maud M. (Sophrologue) et Mireille F. (Cheffe de Projet à l'APF) pour les séances de sophrologie proposées durant cette curieuse période de confinement.

Pour ma part, cela m'a permis de traverser ce long moment dans une grande sérénité en maintenant un lien avec « mes camarades de SEP ». Durant cette période particulièrement anxiogène, les cours prodigués par Maud m'ont aidée à me recentrer en apprenant chaque samedi des techniques de respiration et de visualisation, que j'ai pu reproduire dès que j'en ressentais le besoin ou l'envie. Ces enseignements hebdomadaires m'ont tellement apporté que je suis parvenue, notamment, à mettre entre parenthèses toutes les vicissitudes de ce quotidien quelque peu bouleversé, à m'autoriser un certain équilibre jusqu'à l'apaisement.

Le bien-être, le calme et l'énergie font désormais partie de mon quotidien et je travaille pour maintenir et développer cet équilibre.

Avec tous mes remerciements,

Farida CHIBANI - Mouguerre

J'ai animé un atelier de sophrologie pendant 4 semaines, du 22 avril au 16 mai, à l'initiative d'APF France Handicap. Cet atelier a été organisé en visio-conférence et proposé à 2 groupes de 8 participants, le mercredi et le samedi. Je vous livre ici mes impressions sur cette expérience enrichissante.

Ce fut tout d'abord l'occasion de recréer du lien en cette période de confinement si particulière. Nous étions certes derrière des écrans mais bien là, reliés les uns aux autres, avec un objectif commun de détente et de ressourcement pour prendre soin de soi.

En dépit des contraintes techniques et des ajustements parfois nécessaires pour se connecter au logiciel de visio-conférence, nous avons pu mener à bien les séances et relever ce premier défi d'un atelier virtuel !

Pour certains, la sophrologie était une découverte, pour d'autres, une continuité et cet atelier a été l'occasion d'un approfondissement. J'ai d'ailleurs retrouvé avec plaisir quelques personnes du « Café de la SEP » que j'avais rencontrées lors d'un atelier découverte le 18 janvier dernier.

Diverses thématiques ont été abordées, à travers des échanges théoriques et des pratiques : la qualité de présence (disponibilité mentale et physique), la découverte de sa respiration et de son tonus musculaire, la notion de tensions inutiles et enfin diverses techniques de détente basées sur l'écoute du corps, la respiration, l'activation de tensions douces dans le corps et la visualisation mentale.

J'ai pu constater, grâce à nos échanges, le bénéfice de certaines pratiques en terme de prise de conscience, de détente et parfois d'atténuation de la douleur. Et bien sûr le plaisir de pouvoir se voir et échanger ! Il reste encore de nombreux aspects à explorer et approfondir, parmi lesquels le lâcher-prise mental et la gestion de la douleur, mais aussi d'autres pratiques pour développer sa capacité de détente... J'espère avoir pu transmettre quelques clés pour que chacun puisse s'approprier les pratiques au quotidien et en ressentir tous les bénéfices avec un peu d'entraînement !

Merci à Mireille Fouqueau et à l'ensemble des participants et au plaisir de vous retrouver, virtuellement ou physiquement !

Maud MERPILLAT, Sophrologue – Cambo-les-bains,

Afin de vous préparer les différents Zoom depuis mi-mars, nous avons exploré nos ordinateurs pour retrouver des photographies et vous permettre de vous remémorer des temps passés ensemble par la publication d'albums photo.

Au cours de ces recherches, Mélanie Dubroca, nous a retrouvé une pépite, datant de 1974. J'ai trouvé intéressant de partager cette archive avec vous, même si à sa lecture on se rend compte que 46 ans après, nos luttes restent les mêmes…

"de chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins"

Handicapés Mèchants

n°2 février 74

journal des Comités de lutte des Handicapés

PRIX 1.00 F

CE N'EST QU'UN DEBUT NOUS NE NOUS TAIRONS PLUS !

nous n'avons pas choisi d'être des mendiants ooooooo

CE N'EST QU'UN DEBUT NOUS NE NOUS TAIRONS PLUS,

LE BUDGET DES ARMEES AUX HANDICAPES !
LE DROIT DE VIVRE NE SE MENDIE PAS IL SE PREND !
Y EN A MARRE DE LA CHARITE !
DES CREDITS PAS DE DECHETS !
A BAS LES USINES - HOSPICES !
A BAS TOUS LES GHETTOS D'HANDICAPES !
A BAS LA LOI FONTANET !
NON A LA POLITIQUE SANTE DU GOUVERNEMENT !
LA PROTECTION C'EST DE LE REPRESSION !
A BAS LES CADENCES , LES RENDEMENTS , C'EST LA LOI DU PROFIT QUI NOUS HANDICAPE !
TRAVAILLEURS VALIDES - HANDICAPES , MEME PATRON MEME COMBAT !
DROIT AU TRAVAIL , AUX TRANSPORTS , AUX ETUDES !
NOUS NE VOULONS PLUS ETRE UN SOUS PROLETARIAT !
NI SERVIR A FAIRE BAISSER LES SALAIRES !
FOUS - PRISONNIERS - IMMIGRES - HANDICAPES - MEME SOCIETE - MEME COMBAT !

80 handicapés, du centre des paralysés étudiants, de l'association des blessés de la colonne vertébrale (synapse), du comité de lutte des handicapés, soutenus par 600 valides, représentants le GIA, le GIS, le GITS, le MLAC, le CAP, l'UNEF (rue Soufflot), l'ORA, des seçtions du PSU, des UL-CFDT, et de l'Ecole Emancipée, ont, dimanche 10 mars du PSU, des UL-CFDT, et l'Ecole Emancipée, ont, dimanche 10 mars, manifesté, de la Concorde aux ministères de l'Emploi et de la Santé, en passant par les Champs Elysées. Devant les ministères, les manifestants jet
ont jeté une urne contre ceux-ci, et pris la parole, se déclarant solidaires des prisonniers, des aliénés, des immigrés, des femmes, des paysans, des travailleurs, tous combattant contre un même système, contre de mêmes patrons, et annoncés que la quête, n'étant qu'un aspect de l'humiliation, de la mendicité quotidienne, d'autres luttes, d'autres manifestations sont à engager contre la ségrégation, la surexploitation, le rejet économique affectif et sexuel, de tous les exclus de cette société de profit. Aux cris de : CE N'EST QU'UN DEBUT NOUS NE NOUS TAIRONS PLUS !, la manifestation s'est dissoute. Le Comité de Lutte des Handicapés fit appel à tous les manifestants, pour se réunir immédiatement après la manifestation, afin de préparer la lutte qu'il compte mener pour l'accessibilité des transports en commun pour tous les handicapés.

Les forces de police, nombreuses et même en armes, comme il se doit dans un pays, qui se dit garant des libertés n'ont pu contenir la détermination des manifestants, qui ont emprunté les Champs Elysées comme ils l'entendaient.

Il est à constater le silence total de la presse, malgré la présence de nombreux photographes et journalistes à la manifestation. Doit-on penser que la lutte des handicapés n'est pas une affaire commerciale ? Quand au journal «Libération» nous sommes en droit de nous poser la question de savoir si la nature de ce journal est bien d'essence révolutionnaire. Mais peut-être, comme pour la presse bourgeoise, «Libération» attend-il que les handicapés «fassent des petits» à sensation ?

Il est à déplorer enfin, l'attitude du CPE, qui, s'en tenant à des revendications catégorielles et estudiantines, a refusé tout au long des discussions préparatoires à la manifestation unitaire, d'aborder politiquement la condition misérable des handicapés opprimés dans leur ensemble. Ils se sont refusés à l'appel au refus de donner à la quête ce qui demande de notre part une réflexion politique, quant aux suites à donner à notre bon vouloir unitaire.

Suite page 3

LE CHARME DISCRET DE LA DEPENDANCE

HALTE A LA MENDICITE !

Les fauteuils roulants, étant parfois occupés par des êtres pensants, manifestent dans la rue , eux aussi ...
IL EST CONVENU QUE JEAN VIENDRA ME CHERCHER...

11 h...personne
12 h...le coup de sonnette ne va pas tarder...
12 h 39...il est en retard...
13 h...l'espoir diminue...
14 h...il disparait...
15 h...c'est foutu...il ne viendra plus personne...Reste alors l'imagination et l'ennui d'un jour, qui ressemblera à tous les autres.

Jean a téléphoné à 20 h, il a eu un empêchement de dernière minute.
C'EST CELA LA DEPENDANCE : ETRE A LA MERCI DES AUTRES, POUR TOUT, POUR RIEN, EN GARDANT LE SOURIRE.

Qui ne l'a jamais connue, mesure mal à quel point, elle est éprouvante, usante, pour les actes de la vie les plus élémentaires, et à fortiori, pour les situations plus originales auxquelles nous avons droit, comme tout un chacun.

LE REMEDE ?

Attendre (encore) la prochaine occasion de s'évader, d'agir mais surtout convoquer des chauffeurs de rechange, pour les prochaines manifestations, à moins que d'ici là, notre ministre, ayant réfléchi, les quêtes soient remplacées par de solides subventions et des transports en commun accessibles à tous et à toutes, quelque soit le degré d'handicap.

Prosepine.

Bien plus grave encore, ils se sont opposés, à voir écrire sur le tract commun et les banderolles, les mots d'ordre suivants :

- Le droit de vivre ne se mendie pas il se prend !
- De chacun selon ses moyens à chacun selon ses besoins.
- A bas les cadences, les rendements, c'est la loi du profit qui handicape.
- Droit au plaisir.

Cela montre clairement la nature du CPE et son orientation politique.

UNE OPPOSITION DE CLASSE ?

Les membres du CPE sont tous étudiants, et comme il se doit, issus de milieux privilégiés, à l'exception de quelques uns, issus de milieu modeste, qui, heureusement, n'ont pas tous trahi leur origine de classe, exploitée, voire surexploitée.

Afin de clarifier notre présence au milieu de ce magma réformiste, le comité de lutte des handicapés a distribué un tract pendant la manifestation. Nous vous en donnons connaissance :

HALTE A LA CHARITE !

Comme chaque année à la même époque, le gouvernement, soutenu par diverses associations d'handicapés, lance l'hypocrite opération «à votre bon coeur», au profit soi-disant de 3 millions d'handicapés civils.

Peut-on pratiquer une politique Santé-Sociale efficace, équitable, répondant aux besoins réels de toute une population, lorsque cette politique dépend de la charité, du profit et du larmoiement national ?

LE BUDGET DES ARMEES EST-IL TRIBUTAIRE DE LA PITIE PUBLIQUE ?

LE GOUVERNEMENT LANCERA-T-IL UNE QUETE AU PROFIT DE LA BOMBE H ?

HALTE A LA POLITIQUE SANTE-SOCIALE VOUEE A LA RENTABILITE ET A LA MENDICITE

La recette moyenne de ces quêtes s'élève environ à 500 millions de francs anciens, répartis entre les diverses associations participantes.

Combien cela ferait-il par tête d'handicapé, si les bénéfices étaient distribués entre tous ?

Cela ferait 1,70 Frs par handicapé et par an ... de quoi se payer une savonette en solde ?

Mais les associations, gérants dociles de la pénurie, et bras droit du gouvernement, évitent avec soin le ridicule d'une telle division ! Le montant de la quête ,pour elles, sert à la fois à payer leur propre personnel, pui, avec ce qui reste; à construire un nouveau ghetto, type personnel, puis, avec ce qui reste, à construire un nouveau ghetto, type atelier protégé, dont elles seront fières, et dont la secrétaire au ministère de la santé et des affaires sociales, pourra s'énorgueillir.

MAIS QU'EST-CE QU'UN ATELIER PROTEGE ?

UNE USINE INTERDITE AUX VALIDES. Là, l'handicapé devient subitement rentable (il faut citer que ne vont en atelier protégé que les handicapés légers et moyens, les grands handicapés. ceux dont on ne peut plus presser le citron, croupissent en foyers, sortes d'hospices spécialisés dans l'handicap). En A.P., l'handicapé, travaille au rendement, à la pièce, en sous traitance, pour de grandes entreprises telles que : la Thomson, Citroen, etc ... Privé (non par la loi, mais dans les faits) du droit de grève de tous les droits politiques et syndicaux, l'handicapé, pour huit heures de travail par jour, n'atteint jamais un salaire dépassant 400 Frs par mois. (C'est d'ailleurs un salaire fort rare, les plus courants se situent entre 5 0et 200 Frs par mois).

Suite page4

POINT DE VUE D'UNE AUTRE HANDICAPEE

Dimanche 10 mars : journée de la quête nationale, journée où les handicapés se trainent par terre pour quémander quelques sous que Pompidou leur a refusés. Mais c'Ytait aussi le jour de la manifestation organisée et faite par les handicapés eux-mêmes.

On en a assez de regarder les autres organiser notre vie, maintenant ce sont les autres qui vont nous suivre.

Nous étions environ 500 handicapés et valides. Ce que l'on peut regretter, c'est que le nombre d'handicapés n'était pas égal à celui des valides. Ce fait même démontre que nos revendications sont justes et doivent être satisfaites rapidement. En effet, le nombre relativement moyen d'handicapés montre bien qu'il y a comme toujours un problème de communications, de transports et aussi une répression très forte par intimidation dans les centres ou les ateliers protégés.

Pour se rendre à une manifestation, l'handicapé a besoin d'une voiture, d'un chauffeur, mais quand on compare le nombre d'handicapés à celui de la manifestation de l'an dernier, on se rend compte que l'information a quand même largement passé. Si cela continue ainsi, l'année prochaine, nous serons plusieurs milliers !

Le comité de lutte s'était allié avec le CPE et l'ABCV (synapse) sous les mêmes slogans, pour une manifestation commune malgré les divergences profondes. Il faut reconnaître que le rôle joué par le CPE, dans la manif, n'est certes pas celui d'un groupe équilibré et en accord avec lui-même. D'une part, crevant de peur d'une éventuelle provocation de la police, de l'autre essayant de diviser et récupérer les slogans à leur compte. Pour une manif commune, c'est pas très chouette.

Il y avait plusieurs joumalistes à la manif, Pourtant aucun article n'est passé dans les journaux. Je croyais que «LIBERATION» voulait laisser la parole à tout le monde. Les Handicapés n'ont-ils pas le droit de parler ? Pourtant ils existent : on aurait tendance à l'oublier.

Aux informations, pas un seul mot non plus sur la manifestation. On peut appeler cela de la malhonnêteté. Une grève d'usine, une protestation d'intellectuels, ou une manifestation syndicale prend au moins 15 mn sur RTL de discussions. Les handicapés, on les laisse dans l'ombre, c'est un peu facile. Nous ferons parler de nous, prochainement, si nous continuons à être ignorés systématiquement.

MILLA

3

NOUS N'AVONS PAS CHOISI D'ETRE DES MENDIANTS suite de la page 3

Si l'handicapé refuse la surexploitation, conteste le salaire de misère qui lui est attribué par charité ... IL EST JETE A LA RUE, VOUE A L'HOSPICE JUSQU'A LA MORT !

> Travailleurs valides, voilà à quoi sert la quête : à faire d'une catégorie de citoyens soi-disant inaptes à la production, une catégorie super-rentabilisée, sous-prolétarisée, surexploitée, sous-payée, ségréguée, coupée du monde, privée comme le prisonnier de tous droits politiques et syndicaux.

A BAS LES USINES - HOSPICES !

Nous ne voulons plus être un sous-prolétariat, ni servir à faire baisser les salaires. (Dans un A.P., pour une même production, un même rendement, le salaire d'un handicapé sera jusqu'à 10 fois plus faible, que celui d'un ouvrier valide, dont l'usine traite avec un A.P.).

La charité transforme l'individu qui la subit en sous-homme, en assisté, en mendiant incapable de prendre sa vie en main, d'imposer et de défendre comme tout citoyen, ses droits et ses besoins.

LA CHARITE NOUS ASSUJETTIS A LA MISERE PHYSIQUE - INTELLECTUELLE !

Nos problèmes, tels que le droit au travail, à la formation, à la qualification professionnelle, à la santé, à la scolarisation gratuite et obligatoire, à l'accessibilité à tous les établissements scolaires, professionnels, universitaires, l'accessibilité aux logements, aux édifices publics, aux transports en commun, le droit à la satisfaction de tous nos besoins physiques, affectifs et intellectuels, même si nous ne sommes pas productifs, ne peuvent trouver de solutions équitables par la voie d'une politique de PROFIT, DE CHARITE.

HANDICAPES ET VALIDES, REFUSEZ DE DONNER ET PARTICIPEZ, A LA MANIFESTATION CONTRE LA QUETE NATIONALE !

UNE QUETEUSE REPENTIE

J'y croyais, et pendant plusieurs années me suis fait un devoir de participer à la journée nationale des infirmes civils, étant bien consciente de l'injustice de cette pratique. Ce fut d'abord dans un marché, puis à la porte d'une église que j'exerçais mes fonctions de mendiante de Nième plan, demandant par çi, remerciant par là, grelottant toujours, car au mois de mars, il fait encore froid... Jusqu'au jour où j'ai pris officiellement position :

- ce procédé anachronique ne fait qu'entretenir le malentendu entre handicapés et «normaux».
- il fait appel à l'hypocrisie et à la lacheté politique.
- il entretient le «cynisme» des «bonnes consciences».
- il ne fait que creuser le fossé entre les handicapés et les productifs, nous faisant passer pour des boulets, des bouches inutiles.
- il nous place dans la position dégradante d'assistés, alors que nous aussi pourrions être souvent productifs si les moyens nous en étaient donnés.

C'est au gouvernement de résoudre les problèmes de 3 millions d'handicapés : transports, qualification professionnelle, logements adaptés, indépendance matérielle, droit au salaire de tous les handicapés, même improductifs, etc...

Mais le gouvernement est-il capable de répondre aux désirs d'indépendance et de liberté de ces citoyens (suppression de tous les ghettos, ateliers protégés, CAT, foyers, hospices etc) ?

Le projet de loi d'orientation concernant les handicapés prouve que non.

En effet ce projet, dans ses grandes lignes qui, tout en affirmant défendre les droits fondamentaux des handicapés, continue à les maintenir à l'état de mendicité auprès des familles, de l'hospice, de l'hopital et toutes oeuvres dites de «bienfaisance», à les maintenir en situation d'assistés permanents, de surexploitation dans les ateliers protégés, avec un salaire égal à 70 pour 100 du SMIC (au profit de sociétés multinationales, pour lesquelles travaillent en sous-traitance les ateliers protégés. Exemple : ITT Thomson dont les manoeuvres fascistes au Chili ne sont plus à démontrer).

Enfin les miettes ajoutées aux pensions de famine n'amélioreront pas l'état de mendicité physique, intellectuelle et affective dans lequel sont contraints de survivre ces rejetés de «l'expansion nationale» !

Les handicapés ne veulent plus être les punis du système et sauront imposer aux bradeurs de la vie leur volonté de jouir de l'existence !

IL EST A QUI CE JOURNAL ?

HANDICAPES MECHANTS, est à toi, à moi, à tous les groupes qui pensent qu'il est grand temps de crier, de dénoncer, d'informer, de proposer, de combattre, de se solidariser.

HANDICAPES MECHANTS, n'est pas, ne peut pas être un journal pour les handicapés, il est et veut être un journal fait par les handicapés, quel que soit leut handicap, leur «instruction» et leur lieu de survie. Il est et veut rester le journal des handicapés, qui veulent engager la lutte pour une vie digne de l'homme de l'humanité, qui veulent assumer leur propre combat, solidaires de tous les opprimés de ce pays et d'ailleurs.

HANDICAPES MECHANTS, sera ce que nous le ferons : MECHANT OU DOCILE, SOUMIS OU INSOUMIS, RESIGNE OU COMBATTIF.

HANDICAPES MECHANTS, sera ce que nous sommes, ce que nous faisons ou ne faisons pas... à toi, à moi, à nous tous de prendre nos responsabilités. HANDICAPES MECHANTS, n'est qu'un outil, à toi de t'en servir.

Il n'y a pas de comité de censure pour tester ce qui est vendable ou pas, ce qui doit être dit ou non.

Tu es comme moi, responsable de tes informations, de tes dénonciations, de tes propositions, de tes combats.

HANDICAPES MECHANTS, refuse d'être un agent supplémentaire du protectionnisme qui nous a tous conduit, plus ou moins, à developper une mentalité d'assisté.

HANDICAPES MECHANTS, ne doit pas prendre en charge...

HANDICAPES MECHANTS, doit être pris en charge par chacun de nous.

HANDICAPES MECHANTS, vivra ou ne vivra pas, ce sera comme tu AGIRAS !

AICHA

DROIT ET ACCESSIBILITE DES TRANSPORTS EN COMMUN

COMMENCONS PAR LE BON BOUT !

Deux handicapés, pour boire un pot à l'Etoile, risquent leur vie, dans le métro, en tombant de leur fauteuil roulant, en voulant sortir de la station, par la seule sortie possible : LES ESCALIERS MECANIQUES. Après leur douloureuse aventure (entorse, et contusions multiples) ils se trouvent pendant 15 jours, privés de sortir, par la direction du centre où ils sont actuellement ... Motif de la sanction : ne sont pas rentrés à l'heure !

C'aurait pu être un beau sujet à sensation (s'il y avait eu mort) pour «ICI-PARIS» ou «FRANCE-SOIR» n'en doutons pas ! Mais certainement, ont-ils d'autres faits divers à fouetter ... et sans risque de retombées politiques ...

C'est une belle chose que le progrès, mais à condition qu'il soit d'utilité publique, et pour tous ... En est-il ainsi des transports en commun ? si oui ... alors pourquoi les chiens d'aveugles ne peuvent-ils pas emprunter les autobus ? Pourquoi les handicapés en fauteuils roulants ne peuvent-ils pas employer les autobus, les trams, les lignes de métro ?

Les handicapés ne travaillent pas ... alors pourquoi leur permettre de disposer , de ces transports, réservés aux seuls productifs

C'est par métro, boulot, dodo, que tu es reconnu, comme étant un être social, sois en dehors de cela, tu n'as plus aucun droit.

Mais alors ...que veut dire l'intégration sociale des handicapés ? si celui-ci ne peut pas sortir de chez lui, ou de son ghetto ?

Que veulent dire ces belles phrases gouvernementales qui expliquent que nous sommes des citoyens à part entière ?

Cela veut-il dire que le gouvernement, lors d'une élection mettra des moyens de transport à notre disposition pour aller voter ? Et le reste du temps ? que sommes nous ? Existons-nous pour jouir, pour accomplir tous les actes d'une vie responsable ? Non ! Le gouvernement, en maintenant l'inaccessibilité des transports en commun, nie notre désir de vouloir être, et exister comme nous sommes, et là où nous voulons être.

Handicapé, cache toi ! Tu n'as pas honte de vouloir vivre, alors que tu ne travailles même pas ! Tu n'as pas honte d'exposer ton corps, de déranger les gens !

Voilà en quelque sorte, caricaturalement, la politique des pouvoirs publics, en ce qui nous concerne.

REFUSONS NOTRE EXCLUSION !

LES TRANSPORTS EXISTANTS ET FUTUR PEUVENT ETRE TECHNIQUEMENT AMENAGES !

COMMENCONS PAR LE BON BOUT !

Réclamer le droit au travail, au loisir, la suppression de tous les ghettos etc, ne veut rien dire si les moyens de **se déplacer nous restent interdits** ! Dangereux !

Vouloir changer nos conditions d'existence, commence par l'aménagement des transports.

Que veut dire se réunir, si nous ne le pouvons pas, si nous devons être dépendants, du copain, des parents, du voisin ?

EXIGEONS L'AMENAGEMENT IMMEDIAT DES TRANSPORTS !

De cela dépend notre indépendance minimum, notre capacité de nous organiser, de nous réunir, de manifester, d'agir contre notre situation d'assisté, de jouir comme tout un chacun de ce qui existe, même si ce qui existe est à contester, à détruire ! Comment remettre en question une société que nous ne connaissons pas, ou que nous connaissons par personne interposée ?

TRANSPORTS EN COMMUN POUR TOUS ...

MEME POUR LES IMPRODUCTIFS !

Pour l'aménagement, le fric existe, le gouvernement n'à qu'à réduire d'autant le budget des armées, qui on le sait, ne sert qu'à fabriquer des handicapés, des aliénés !

L'armée n'a pas honte d'accepter 7% de perte humaine, n'ayons aucun scrupule à lui en grignoter pour d'avantage, en argent ! argent qui, pour une fois, servirait le peuple !

Une campagne sur les transports doit être engagée immédiatement !

REUNISSEZ VOUS COMME VOUS LE POUVEZ !

REFLECHISSEZ !

AGISSEZ, pour qu'enfin, tous les handicapés, même les plus handicapés, puissent sortir de leur ghetto, de leur solitude, de leur résignation !

Pour que cette campagne ait un retentissement national, il faut que les groupes se coordonnent, agissent si possible en même temps, qu'ils étudient les problèmes spécifiques à leur région, qu'ils dressent un dossier des besoins et des moyens techniques de libération.

Il faut que chaque région fasse parvenir au journal, ses études afin qu'elles soient publiées par le plus grand nombre de journaux possible. Il faut que les groupes entreprennent dans leur ville et région, une série de réunions d'information des usagers, qu'ils contactent les organisations ouvrières susceptibles de soutenir ce combat, qu'ils travaillent le plus étroitement possible avec tous les groupes qui, jusqu'à présent nous ont apportés leur solidarité active : CAP, MLAC, GIS, GITS, GIA, PSU, etc...

Il ne s'agit pas d'une campagne éclair, mais d'un travail ponctuel et de longue haleine, d'un travail d'information, d'agitation, puis de rapport de force.

Camarades à l'ouvrage !

Paris contacte pour lui-même, et le plus grand nombre de provinces, des ingénieurs de la RATP syndiqués CFDT, pour établir avec eux un dossier transport, moyens techniques d'aménagement, et coût de l'opération. Dès que ce dossier sera constitué, nous vous le ferons parvenir.

A BAS L'ASSISTANCE

VIVE LA SOLIDARITE

LE COMITE DE LUTTE DES HANDICAPES SOLIDAIRE DES FEMMES EN LUTTE

pour un avortement libre et gratuit

DE LA LOI D'EXCEPTION A LA LIBERATION

Tout le monde ou presque reconnait, l'inefficacité de la loi de 1920 interdisant tout avortement. Elle n'est que répression et archaisme soutenu par une minorité de moralistes, refusant de s'interroger sur les applications criminelles de leur position.

En déposant un projet de loi devant l'Assemblée Nationale, Mr Messmer, entend faire taire les passions, en canalisant les revendications des femmes. Il s'agit d'élargir de quelques décrets la position du Dr Peyret de l'UDR, c'est à dire d'établir de nouvelles normes répressives, un nouveau cadre, dans lequel l'avortement pourra être appliqué.

Lorsque certains projets «libéraux» mettent l'accebt sur certaines situations économiques et sociales difficiles, inacceptables pour l'enfant à naitre, «ils» en appelleront à la perdition des valeurs morales, telles que le courage, la volonté ... «La Bonne Société» craint pour ses «pauvres» qu'elle ne pourra plus aider, ensencer, lorsqu'ils s'en sortent individuellement. De là à prédire le meurtre des vieillards, du sous-prolétariat, il n'y a qu'un pas que certains franchissent allègrement,

Ainsi lorsque ces mêmes projets prennent en considération les dangers pour la santé physique et mentale de l'enfant à naitre, ces mêmes personnes ou groupes, prennent soudain la défense des handicapés physiques ou mentaux, dont l'existence loin des hommes «normaux et responsables» dont ils font partie, leur est complètement égale.

Dans l'un et l'autre cas, il s'agit d'utiliser ces catégories, comme VICTIMES EMISSAIRES.

Rien n'est plus faciles quand on sait que ces marginalisés font l'objet de fréquents appels à la charité.

Car bien qu'indésirables et «improductifs» pour la société de profit, les handicapés et autres catégories sous prolétarisées, doivent survivre, non pour conserver un rôle social, mais pour permettre aux dirigeants installés de se rassurer sur la moralité de leur système.

Dans le cas des libéraux ,comme celui des adversaires de l'avortement, la mystification est identique : l'exceptionalisation de certaines catégories sociales rejetées de la production et des normes de la société.

C'est cette exceptionalisation, liée au pouvoir de décision d'une minorité de «spécialistes» dans le cadre de l'avortement thérapeutique, qui me parait intolérable et représenter un danger certain pour les catégories concernées. Le nazisme est effectivement un précédent historique, en ce qui concerne le droit à la vie des catégories indésirables et rejetées ... en même temps que l'extermination des juifs, l'Etat Allemand promulga une loi pour l'éradiction de foetus, et pratiqua l'euthanasie des handicapés mentaux.

C'est au nom de ce spectre historique , que les défenseurs du statut-quo s'attaquent à tous les projets de libération. Mais lorsqu'on sait que tous ces groupes, font la chasse aux travailleurs étrangers ,et se veulent les gadriens de la race blanche ou occidentale, nous avons de quoi nous interroger en ce qui concerne leur «bienveillance» accordée à certains laissés pour compte. Rien ne prouve en effet, que les tenants de ce débat, finalement, en d'autres occasions, très proches les uns des autres, ne se retrouvent pas sous la pression de crises économiques et politiques, pour aller jusqu'au bout des tentations. C'est à dire décréter l'avortement obligatoire pour certaines «catégories» ou couches sociales, pour en arriver finalement à l'**Euthanasie** ... il s'agit de reprendre la suite logique inscrite dans de nombreux tracts ou discours de cette minorité agissante et haut placée.

Le seul combat valable pour lutter contre les dangers représentés par l'exceptionnalisation aux mains d'une minorité, sur le problème de l'avortement, se situe : PAR L'ABROGATION DU PROJET MESSMER ET POUR L'EXIGENCE DE L'AVORTEMENT LIBRE ET GRATUIT, c'est à dire NE REPOSANT QUE SUR LA SEULE VOLONTE DE LA FEMME QUOI QU'IL EN SOIT DU MOTIF : C'EST A CETTE CONDITION QUE L'ENFANTEMENT SERA LIBRE ET RESPONSABLE.

C'est dans ce combat que je me suis engagé, handicapé physique rejeté des normes sociales de production et de reproduction.

Il parait urgent que les handicapés et leurs parents s'extirpent de la culpabilité et du ghetto où ils sont enfermés, AFIN DE REJOINDRE LE COMBAT DES FEMMES POUR LA RESPONSABILITE ET LA LIBRE DISPOSITION D'ELLES-MEMES.

Par cette solidarité et ce combat commun, nous parviendrons à nous sortir des champs de référence des détenteurs de l'ordre établi.

C'EST A CE PRIX QUE NOUS ACQUERRERONS LE DROIT DE VIVRE ET A DISPOSER DE NOTRE EXISTENCE.

Jean Marc Bardeau ... militant du MLAC de Dijon et du groupe d'Handicapés en lutte de Dijon.

dernière minute :

LA FACE CACHEE DE «LAISSEZ-LES VIVRE»

On apprend de source sure la création de groupes sous l'égide du ministère de la culture et de l'environnement, du ministère de la santé et du ministère de l'agriculture : «ABATTEZ VOS INFIRMES».

Ce mouvement a été créé pour combler le déficit important de la «S.S.»

Les permanences pour l'abattage sont assurées à l'annexe de la Villette, à Matignon. Les abattages sont remboursés à 100 pour 100 par la «S.S.» (Ségurité Zoziale).

(La rèdaction).

P.S.

Les organisations suivantes : DDHS (Défense des Droits de l'Homme Sain) et le CACMP (comité d'action contre les handicapés physiques) offrent une prime à qui rapportera mort ou vif un handicapé : 50F avec sa paire de béquilles, 100F avec sa poussette, 250F avec son fauteuil .

Pour tous renseignements, écrire ou téléphoner à :«Laissez les vivre» qui transmettra !

CHARLIE

6

Suite de la page 7

MAIS POURQUOI DE TELS FAITS ?

Parce que l'image du handicapé assisté est si ancrée dans l'esprit des gens, que certains réagissent contre la non-assistance de l'handicapé qui tente d'acquérir son autonomie.

Parce que l'image du handicapé dans son ghetto, est tant répandue parmi les gens, que certains réagissent contre la présence de l'handicapé dans la rue, dans les lieux où s'ébattent les «normaux». Celui qui tente de vivre et de se faire accepter en milieu valide, doit franchir les barrières honteuses du racisme, du fascisme individuel des passants et des groupes.

POURQUOI CES IMAGES DU HANDICAPE ASSISTE HANDICAPE DANS SON GHETTO

Parce qu'effectivement les handicapés sont assistés, cachés comme une vérole, ségrégués et dépendants, soit de leur ghetto (centre rééducatif, scolaire, pré-professionnel, ou de vacances, uniquement réservé aux handicapés).

Les handicapés vivent la condition de SOUS-HOMMES
- à l'hospice ,avec les vieillards (à partir de 15 ans-loi A.P.).
- en ateliers protégés, sous-payés, surexploités, sans droit de grève

- dans la famille, ils sont superprotégés, ne peuvent avoir de relations avec des camarades valides, du fait du comportement des parents envers eux, du fait de l'éducation discriminatoire dont ils sont victimes, du fait du rejet, des tabous sexuels et affectifs.

LE SEUL MOYEN POUR SORTIR DU PROBLEME D'ASSISTANCE :

C'est de sortir de la famille.
de refuser la mise en ghetto.
de prendre sa vie en main.
de lutter, pour que cette vie puisse être viable, par l'obtention d'argent sous forme de salaire, répondant aux besoins réels de l'handicapé quel
de lutter
que soit l'handicap, qu'il soit productif ou non.
de lutter contre tout système et personnes, qui justifient leur politique criminelle en camouflant ses tares par l'assistance.

POURQUOI CETTE SEGREGATION - CETTE ASSISTANCE - CETTESUPERPROTECTION ?

Parce que donner aux handicapés les moyens techniques, psychologiques individuels d'être autonomes, les moyens techniques sociaux d'intégration en milieu valide, SERAIT NIER L'UTILITE D'UNE MEDECINE NE qui ne s'attaque pas aux causes, d'une médecine MUTILANTE, DE PROFITS, DE CLASSE, d'une médecine qui ne guérit pas, pour ne pas avoir à s'auto-détruire, et perdre ses privilèges financiers, politiques, autoritaires, sur la vie des masses, sur la libre disposition de son corps. CE SERAIT NIER L'UTILITE des centres de rééducation et ghettos divers qui emploient des personnels qualifiés et non qualifiés, permettant de réduire ainsi le chomage, et d'assurer les fiefs de la médecine superficielle, qui veut ignorer les racines du mah.

CE SERAIT NIER POUR LE CAPITALISME l'utilité des ateliers protégés des CAT où l'handicapé citron est bien pressé.

CE SERAIT NIER pour les patrons de toutes sortes et les «âmes charitables» que c'est DANS LES GHETTOS QUE NOUS SOMMES LES PLUS RENTABLES.

CE SERAIT NIER que c'est encore là qu'on peut nous mater et nous faire devenir dociles.

CE SERAIT DONC :
- REMETTRE EN CAUSE L'EXISTENCE DE CETTE MEDECINE.

- METTRE AU CHOMAGE BEAUCOUP DE PERSONNEL ET AUGMENTER LE NOMBRE DE MECONTENTS.
- SUPPRIMER TOUTE POLITIQUE D'ASSISTANCE ET D'ASSISTES.
- SUPPRIMER LES RAPPORTS DE DOMINATION VALIDES-HANDICAPES, DOMINATION DE L'HOMME PAR L'HOMME qui s'exerce sous la forme de dominatiom homme-femme, parents-enfants, assistant-assisté, bourgeoisie-prolétariat.

POURQUOI CETTE RENTABILITE , CETTE DOMINATION DE L'HOMME PAR L'HOMME ?

Parce que nous vivons dans une société de profit, où la rentabilité c'est l'augmentation du capital privé, et non le bien-être des gens, parce que le système économique (production, commerce, finance) est basé sur l'extorcation de la plu-value qui augmente le capital, c'est à dire par le vol du travail de chacun au profit de quelques-uns, et par la propriété des capitaux et moyens de production de la part d'une minorité d'individus dans le monde.

C'est l'exploitation et la surexploitation capitaliste du prolétariat (ouvriers, manoeuvres, ouvriers agricoles, employées (és) de bureau etc,...) par la bourgeoisie, garantie par un système de domination (armées, polices, morale, etc,...).

Pour nous, handicapés en lutte, valides solidaires de notre combat, LUTTER CONTRE L'ASSISTANCE, LA SEGREGATION, LUTTER CONTRE DE TELS FAITS D'AGRESSION...

C'EST COMBATTRE LE CAPITALISME ET SA BOURGEOISIE , LEUR SYSTEME D'EXPLOITATION , LEUR SYSTEME DE DOMINATION...

C'EST REJOINDRE LES LUTTES DU PROLETARIAT !

Marc.

8

ENTREE INTERDITE AUX CHIENS ET AUX INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX

Handicapé moteur et cérébral, en fauteuil roulant, en lutte contre ma situation de dépendance, par rapport aux ghettos, centres de ségrégation pour handicapés, par rapport à ma famille, par rapport à l'aide de camarades ou de tierce-personne, en lutte contre toute **assistance**, en lutte contre l'image du handicapé «**assisté**» et «**dépendant**», en lutte contre l'image du handicapé dans son ghetto, sorti moi-même des ghettos depuis 4 ans, étudiant à La Source depuis 1 an, vivant une expérience d'autonomie depuis le mois d'octobre, en essayant au maximum de me passer de l'aide des autres, en luttant contre toute intervention venant perturber mon expérience d'autonomie, en cherchant et trouvant par tâtonnements, les moyens techniques individuels me permettant d'effectuer seul tel ou tel acte de la vie quotidienne, me permettant d'être physiquement autonome en évitant de retomber dans le refuge de l'assistance, en essayant de tendre vers une autonomie physique totale, dans les actes où tout aide est une assistance, qui est actuellement une situation de sous-homme pour bon nombre d'handicapés, une situation de domination du valide sur l'handicapé, dans laquelle l'aide s'accompagne de directivité superprotectrice, fausse les rapports affectifs et intellectuels qui existent entre l'aidé et l'aidant, qui ne sont plus des rapports d'égal à égal tout en étant différent, et qui est le problème fondamental des handicapés.

Dans le cadre de cette expérience d'autonomie, je me suis véhiculé seul, en fauteuil roulant, au centre commercial 2002, le 10 octobre de cette année, dans l'intention de faire quelques achats au faniprix, dans l'intention de me faire ouvrir un compte-chèque au Crédit Lyonnais.

Au Crédit Lyonnais, le directeur de l'agence me dit d'emblée «On ne peut pas vous ouvrir un compte». Il est allé trouver le gardien du 2002 qui a appelé la police ... Car ces messieurs de la finance ont trouvé curieux et dangereux que je ne sois accompagné par personne, ont trouvé que cet animal bizarre que j'étais à leurs yeux, à quatre roues, se démontant en 2 pièces, gesticulant, non tenu en laisse, apparemment incapable de signer son nom (CE QUI EST UN JUGEMENT A PRIORI ET SCANDALEUSEMENT DISCRIMINATOIRE) était dangereux pour la clientèle, le commerce et la finance ! Ils ont cherché à savoir de quel zoo je m'étais échappé, qui aurait dû me tenir enchainé, ont trouvé «dangereux pour l'ordre public et moral» que je ne dépende de personne ni d'aucun organisme, que je sois en liberté, qu'on me laisse circuler librement comme tout un chacun !

Nous sommes ici, mes camarades et moi, pour **protester**, contre cet acte d'agression physique et psychologique, contre cet acte de discrimination raciste, contre cet acte d'hostilité, pour **dénoncer**, les conditions de vie que l'on impose aux handicapés par de tels faits. NOUS VOUS INVITONS A VENIR DISCUTER AVEC NOUS SUR LA SIGNIFICATION DE CES FAITS ET SUR LES MOYENS D'AGIR CONTRE.

Suite page 8

7

POURQUOI NOTRE PARTICIPATION AU MEETING ORGANISE PAR LE G.I.T.S.

Parce qu'au même titre que le délinquant, le prisonnier, le fou, l'immigré, nous sommes le produit fini, marginalisé, d'une société criminelle.

Parce qu'à ce titre nous subissons les travailleurs sociaux qui ont pour tâches de nous faire accepter l'inacceptable.

Parce que nous subissons la répression de nos désirs, de nos besoins, et que l'assistante sociale, l'éducateur, le psychologue, sont les instruments de l'application de cette répression.

Parce que les spécialistes, les institutions assistantes ne sont que les gardes-fous, appelés à gérer les tares de notre société.

Parce que leur rôle, c'est de faire de nous tous des sous-hommes en nous créeant une mentalité d'assisté, en nous muselant, en nous normalisant le plus possible afin d'être apte à une super exploitation en nous déversant sur le marché du travail, objets soumis à l'idée de profit, acceptant d'être, pour l'intérêt national, pour la France, des rejetés, des malades, des surexploités, des assistés.

C'est à ce titre que nous intervenons.

Nous ne voulons pas d'une adaptation basée sur le profit, le rendement, les cadences, bref basée sur LE PILLAGE DE L'INDIVIDU.

NOUS NE VOULONS PLUS ACCEPTER L'INACCEPTABLE.

Si nous vous interpellons ce soir à ce meeting, c'est parce que nous savons qu'en luttant contre cet inacceptable, nous vous rencontrerons, gérants muscles, garants de l'ordre national.

Les assistés ne veulent plus de votre assistance, de votre mépris, de votre humiliation. Il est temps pour vous, si vous ne voulez pas à votre tour devenir des marginalisés. DE CHOISIR VOTRE CAMP, DE CHOISIR QUI VOUS VOULEZ SERVIR ET DESSERVIR.

A BAS L'ASSISTANCE

VIVE LA SOLIDARITE !

REUNIONS DU COMITE DE LUTTE DES HANDICAPES A PARIS TOUS LES 1ers ET 3ymes SAMEDI DU MOIS , A 15 H 33 RUE DES VIGNOLES , PARIS 20 Métro AVRON ou BUZENVAL.
Secrétariat : 33 rue des Vignoles 75020 Paris.

NECESSITE D'UNE COORDINATION DES C.L.H. , GROUPES ET ISOLES !

Si nous voulons nationalement imposer nos désirs face à la société, il est grand temps de nous connaitre, de confronter nos désirs, nos capacités d'agir, de coordonner nos informations, nos actions aussi petites puissent-elles être.

Une réunion nationale, ici à Paris, nous apparait comme vitale, de même en province, le besoin se fait sentir... Cette entreprise n'est pas simple, en raison de l'handicap transport et financier... Mais elle n'est pas impossible. Il suffit certainement d'un peu d'imagination et de désir de voir cette A.G se tenir.

Les CLH, les groupes, les isolés, doivent dès à présent, s'ils jugent cette A.G nécessaire, envoyer à Paris leur suggestion : dates qui conviendraient le mieux, lieux préférentiels, mode d'hébergement, financement, ordre du jour à voir discuter.

Paris se charge de coordonner les informations apportées par tous, soit par courrier, soit par le prochain numéro du journal. Cette A.G pourrait se terminer sur la publication d'un manifeste. Qu'en pensez-vous ? Le film super 8 que nous venons de commencer, avec la manifestation de Paris, s'achèvera sur cette A.G. Lorsque chacun des groupes et isolés auront répondu à cet appel, le journal informera alors des décisions prises, quant au lieu choisi, à l'ordre du jour, au mode d'hébergement, au mode de financement et de la date fixée. Ces décisions ne seront prises que correspondant aux désirs du plus grand nombre. Ici, à paris, nous avons pensé au Larzac et Besançon, avez vous mieux à proposer ? Nous avons pensé à ces lieux, afin de faire le lien avec les travailleurs ou les paysans en lutte.

Les réponses à l'appel pour l'AG seront retenues, comme pouvant être satisfaites, jusqu'au 1er Mai, celles qui nous parviendront après vette date ne pourront pas intervenir dans le choix du lieu, de la date, de l'ordre du jour etc,... Il faudra beaucoup de temps devant soi, pour prendre contact, avec le lieu et pour mettre sur pied cette AG de façon à ce que même un grand handicapé, puisse participer aux débets de façon suivie, et sans risque pour sa santé.

QUE LES VALIDES QUI SE SENTENT CONCERNES, par la tenue de cette AG se mettent rapidement en rapport avec nous, et précisent la nature du soutien qu'ils entendent apporter : technique, financier, politique.

A BIENTOT !

*

A PROPOS D'UN TITRE,

Quelques personnes nous ont écrit, pensant que le titre du journal était trop satirique et pas assez sérieux, impropre aux buts recherchés, et que ce titre risquait de nous faire d'emblée condamner et désavouer. Ces personnes proposent les titres suivants :
HANDICAPES EN LUTTE.
DE LA CHARITE A LA SOLIDARITE.
CONTRE L'INFIRMITE ETABLIE.
NOUS, LES EXCLUS.

Nous avons choisi ce titre par opposition à l'idée qu'ont les gens de nous :HANDICAPES SOUMIS, RESIGNES, AFFECTUEUX, PETIT CHIEN CHIEN A SA MEME.

C'est vrai, ce titre, HANDICAPES MECHANTS, est satirique, mais faut-il, parce que nous sommes handicapés, parce que nos problèmes sont graves, que nous soyons des PISSE VINAIGRE ?

Quant aux gens qui, par un titre, peuvent nous condamner, nous désavouer, il est presque certain qu'ils n'iront pas loin avec nous dans la lutte, et qu'ils nous désavoueront aussi allègrement que le titre d'un journal.

Handicapés méchants n'est pas un journal de mode ,ou de publicité...il n'a pas à charmer les imbéciles.

*

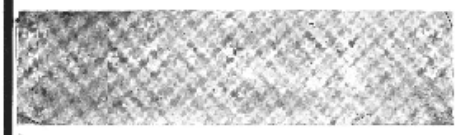

En raison de l'augmentation du tirage (2000 exemplaires au lieu de 1000) et du prix des matières premières en imprimerie, HANDICAPES MECHANTS, coûte 740 F au lieu de 250 F. Le N°2 aura 8 pages au lieu de 6, ceci est dû au fait positif, de l'envoi de nombreux articles. Tous les articles reçus ont été publiés. PENSEZ DEJA AU N°3 !

HANDICAPES MECHANTS, espère paraitre tous les deux mois. ABONNEZ VOUS ! 5 Frs par an, et SOUTENEZ NOTRE LUTTE, en adressant vos chèques à : ELIZABETH AUERBACHER C.C.P. 25.344.78 Paris.

imp. édit 71
9, rue Métivier
75020 paris

supplément exceptionnel à FL

LE PREMIER MAI - LE COMITE DE LUTTE DES HANDICAPES A PARIS AVEC TOUS LES OPPRIMES !

- A BAS LE RACISME ET LA SEGREGATION
- LE CAPITALISME NOUS DIVISE POUR MIEUX REGNER !
- MENDIANTS NOUS NE SOMMES PAS SUREXPLOITES NOUS SOMMES !
- ON NE MENDIE PAS LE DROIT DE VIVRE ON SE BAT POUR LUI !
- A BAS LES CADENCES, LES RENDEMENTS C'EST LA LOI DU PROFIT QUI NOUS HANDICAPE !
- LE CAPITALISME MUTILE ET TUE TOUS LES JOURS A L'USINE, DANS LE BATIMENT, SUR LA ROUTE !
- TRAVAILLEURS VALIDES-HANDICAPES MEMES PATRONS - MEME COMBAT !
- DE CHACUN SELON SES MOYENS A CHACUN SELON SES BESOINS !
- CE N'EST QU'UN DEBUT, NOUS NE NOUS TAIRONS PLUS !

Handicapés, laissez les muguets aux abeilles, et venez nombreux manifester, pour que ce 1er MAI ,devienne aussi le notre, c'est à dire celui de la victoire remportée sur l'oppression

*

AUX CAMARADES HANDICAPES DE LA SARTHE (72)

Camarades, il est grand temps de prendre notre défense de notre droit de vivre et nos intérêts en main. N'attendons rien de nos organisations officielles, juste bonnes à faire antichambre soit chez nos princes du régime ou à la préfecture. Ces gens se moquent éperduement de nos problèmes. Voyez Diénesch discourir à la télé, à la croire, nous sommes des individus qui n'ont vraiment rien à revendiquer, car ELLE FAIT DU SOCIAL ! Tu parles si elle s'en fout ! Elle prépare sa soupe de façon à passer aux prochaines élections ! En attendant, nos problèmes restent entiers; nous vivons de secours, de charités, mendiant par ci par là, l'aide médicale, ou l'aide sociale. Ce n'est pas celà que nous voulons, mais le droit de vivre dignement, décemment. Nos besoins sont les mêmes que le député ou le sénateur du coin ! Qui eux ne produisent rien que du vent et de la poudre aux yeux, alors que nous notre handicap vient souvent du travail, de la route, d'un accident de naissance. Nous devons trainer d'hopitaux en hospices et les gens en place ont le culot de venir nous dire que nous avons de la chance !

Et bien non ! Il nous faut peendre tout ce à quoi nous avons droit : notre vie, pour la vivre comme on l'entend et avec tous les moyens techniques et financiers nécessaires pour la vivre.

CAMARADES HANDICAPES-VALIDES concernés et solidaires, mettez-vous en rapport avec:

ANDRE SENEZ

BOURG LA CHAPELLE GAUGAIN 72310

afin de discuter de nos emmerdements ensemble et d'y trouver moyens d'agir contre. Vous trouverez aussi le journal HANDICAPES MECHANTS.

Le comité de lutte des handicapés de la Sarthe

*

LES HANDICAPES SOLIDAIRES DES PRISONNIERS EN LUTTE

La prison de force de Mende est un véritable pourrissoire. Les ratonnades, la torture autant que l'assassinat, y sont institutionnalisés. La solitude, les coups, l'humiliation, la mort, sont le lot quotidien de celui que la société, de part sa nature criminelle et corruptrice, a contraint de se retrouver en prison et à Mende.

A l'appel du comité d'action « son, nous handicapés en lutte contre la ségrégation, l'oppression et toutes les formes de ghettos, qu'ils se nomment ateliers protégés ou prisons, répondons présents !

Avec nos camarades ex-détenus et futurs détenus, nous marcherons sur Mende et sa prison, le 25 avril.

Prisonniers-handicapés même combat !

*

POURQUOI TRAVAILLONS NOUS AVEC LE G.I.A. ?

Groupe Information Asile

Parce que les «fous» désignés comme tels, par un pouvoir psychiatrique allié direct du pouvoir en place (loi de 1838 sur les internements) , subissent le même sort que nous : séquestration dans les ghettos (asiles, hopitaux, etc) surexploitation (CAT, ateliers protégés, ergothérapie etc) ségrégation sexuelle et affective.

Parce qu'ils subissent une situation aussi cynique que la notre, parce qu'ils subissent la répression médicale (camisole chimique).

Parce que leur existence est comme la notre : UN WAGON PLOMBE SANS DEPART.

Parce que comme nous ils végètent d'une existence d'assistés, de résignés, de soumis, dans laquelle les curés, les toubibs, les psychiatres, les éducateurs, remplissent leur rôle de flic, de corrupteurs de la vie.

Parce que la société se sert de ses «fous» comme de ses handicapés pour normaliser, rentabiliser, réprimer tous ceux qui n'osent pas dire tout haut ce qu'ils pensent tout bas, ceux qui n'osent pas ETRE-devant tous, comme ils essaient d'ETRE en cachette.

Parce que la société, après la police, a développé une nouvelle arme, la psychiatrisation, pour faire admettre aux travailleurs les cadences, les logements bruyants et surpeuplés, les villes nouvelles, sortes de ghettos dortoirs, les trajets pour le travail, qui n'en finissent plus de durer, etc.

Parce que par la psychiatrie, n'importe quel citoyen peut être séquestré, sans autre forme de procès qu'un avis de son voisin de sa belle-mère, parce que n'importe quel flic peut te déclarer fou. La folie politique n'est pas encore reconnue comme gadget remboursable par la S.S, ce qui veut dire que ton internement pour fait politique ne sera jamais reconnu comme tel !

Voilà pourquoi, en quelques lignes hélas, les grandes lignes de notre solidarité active avec le GIA et notre participation récente à son meeting, le 8 mars à la mutualité.

FOUS-PRISONNIERS-HANDICAPES MEME SOCIETE MEME COMBAT.

*

INFORMATIONS DE RENNES

Le samedi 9 mars a eu lieu une manifestation dont le thème était une PROTESTATION CONTRE LA QUETE, et en même temps la DENONCIATION DES CONDITIONS DE VIE DES HANDICAPES : «SEGREGATION-SUR EXPLOITATION ! C'EST LA LOI DU PROFIT QUI NOUS HANDICAPE ! »

80 personnes, moitié valides, moitié handicapés, ont défilé de la mairie à la préfecture, aller retour, en passant par des sens interdits, dans des rues très commerçantes, ce qui a provoqué quelque «désordre» dans la circulation

En général, les réactions de la population étaient bonnes, les gens étaient surpris, et assez compréhensifs. Le matin il y avait eu une distribution de tracts sur les marchés. Nous n'étions pas nombreux néanmoins la manif a été un succès, le but de cette journée étant d'informer la population. Des communiqués ont été passé à «OUEST-FRANCE» et à «LIBERATION». La manif a été filmée, et constituera une séquence du film que nous tournons actuellement.

De la manif à Paris, nous n'avons eu aucun écho, ni par la presse, la radio, la télé.

C.L.H. de Rennes.

imp. édit. 71
9, rue Mélvier

Formez vous à distance ! « RU en CDU » ateliers en visio conférence

De nombreuses formations de France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine ont été repoussées durant cette période de confinement et leur date de reprogrammation en présentiel est encore inconnu.

Néanmoins, si vous souhaitez vous former à distance afin de préparer la reprise de votre mandat, France Assos Santé vous propose des sessions de formation « RU en CDU » en visio-conférence.

Cette proposition de formation à distance, sous forme de plusieurs ateliers d'1H30 chacun, vient compléter l'offre en e-learning disponible sur leur extranet.

Elle permet d'approfondir une question précise concernant la commission des usagers en petit groupe, avec un formateur de leur réseau.

France Assos Santé vous propose de suivre 5 ateliers consécutifs (2 ateliers d'1h30 par semaine, les mardi et vendredi) consacrés aux thèmes suivants :

- Atelier 1 (26/05/20) : Comprendre le fonctionnement de mon établissement et connaitre les acteurs clés
- Atelier 2 (28/05/20) : Le règlement intérieur de la Commission des usagers
- Atelier 3 (02/06/20) : Que fait la Commission des usagers sur les plaintes et réclamations ?
- Atelier 4 (04/06/20) : Obtenir les plaintes et réclamations dans l'établissement
- Atelier 5 (09/06/20) : Le rôle de la Commission des usagers sur l'amélioration de la qualité

La réussite et la plus-value des ateliers seront optimales si les 5 ateliers sont suivis par les mêmes personnes qui constituent le groupe. Que vous soyez RU confirmé ou qu'il s'agisse de votre premier mandat, vous êtes le bienvenu. Ces sessions de formation vous permettront une reprise sereine et organisée de votre mandat de Représentant des usagers.

Vous êtes invités à compléter le bulletin d'inscription à l'aide du lien suivant :

https://nouvelle-aquitaine.france-assos-sante.org/2020/05/19/formez-vous-a-distance-ru-en-cdu-ateliers-en-visio-conference/

Appel à candidature dans les Pyrénées-Atlantiques

Le Représentant d'Usagers (RU) intervient dans des établissements de santé au sein des Commissions des Usagers (CDU) . Il porte les valeurs d'APF France handicap et veille à l'accessibilité des soins. Il est en lien direct avec les élus de l'association pour toute aide ou alerte concernant les conditions d'accueil. Une formation (obligatoire) lui permet d'acquérir tous les outils nécessaires à cette mission.

Liste des postes vacants de Représentant d'Usagers du département 64 :

À **Pau** : Clinique Princess et SSR pédiatrique Le nid Béarnais

À **Bayonne** : GCS Centre de cardiologie du Pays Basque

À **Arette** : SSR Colonie sanitaire des PEP

À **Cambo-les-Bains** : Centre médical Landouzy, Clinique de médecine physique Marienia, SSR Centre Granche-Cyrano, Centre de pneumologie Les Terrasses, Centre médical Léon Dieudonné

À **Ispoure** : Clinique de la fondation Luro

À **Tardets** : Maison Saint-Antoine

À **Mauléon** : Centre hospitalier de Mauléon

Cette période complexe nous a amené à modifier notre fonctionnement et à nous adapter progressivement aux différentes recommandations émises régulièrement.

Durant tout ce temps, nous avons maintenu des contacts réguliers, parfois trop réguliers avec l'ensemble des usagers, enfants et adultes. Nous avons découvert et développé de nouveaux modes de communication : Skype, Teams, Zoom, WhatsApp …

Nous avons certainement amélioré nos connaissances dans l'utilisation de l'outil informatique.

Afin de recueillir les attentes et réajuster notre fonctionnement, nous avons sollicité par le biais d'un questionnaire l'ensemble des enfants et adultes accompagnés par les services.

Depuis le 11 mai date à laquelle un déconfinement progressif est autorisé par les autorités.

Le pôle domicile des Landes a de nouveau réorganisé le fonctionnement de ses services à partir des attentes et souhaits des usagers tout en gardant une attention maximale à l'ensemble des précautions nécessaires à la sécurité de tous.

Lorsque c'est nécessaire et que la distanciation n'est pas possible, les intervenants porteront des tenues adaptées et le port du masque chirurgical est obligatoire jusqu'à nouvel ordre.

Au moindre symptôme, nous appliquerons le principe de précaution le plus sécure avec prise de distance qui permettra de sécuriser l'ensemble des interventions. Il en sera de même en cas de contact avec un « cas avéré ou suspect ».

Au niveau des locaux il y a également quelques modifications :

- Une signalétique au sol pour la circulation dans les locaux
- La création d'un sas de désinfection du matériel (respect des distances et des mesures de protections)
- Le réaménagement des bureaux
- Les professionnels ont œuvré à la réaction et la mise en place des nouveaux protocoles sanitaires.

En ce qui concerne les enfants du SESSAD qui retournent sur le chemin de l'école : ils sont peu nombreux. De ce fait les SESSAD de Saint Pierre du Mont et de Labouheyre réadaptent leur accompagnement au plus près des besoins de l'enfant. (Changement de planning et nouveaux protocoles)

Cette période reste incertaine et nécessite que nous œuvrions ensemble afin d'assurer la sécurité de tous.

Cellule d'écoute et de soutien psychologique à distance.

Cette cellule a été créée pour proposer un accompagnement téléphonique aux salariés, demandeurs d'emploi et travailleurs indépendant, mais aussi aux proches et aidants des personnes en situation de handicap.

Ce service de permanence téléphonique est complémentaire des dispositifs d'information mis en place par le gouvernement et des services de soutien psychologique destinés à l'ensemble de la population.

"Cette cellule d'écoute psychologique est ouverte aux personnes en situation de handicap, pour qui le confinement et la proximité de situations graves ou mortelles sont d'importants facteurs de stress"

L'objectif de cette prestation est de pouvoir sécuriser la personne et son parcours vers et dans l'emploi pendant cette période de confinement, mais aussi d'anticiper les conséquences qui pénaliseraient les personnes en situation de handicap pour la reprise d'activité.

Le dispositif est accessible pour une personne sourde et malentendante, vous pouvez bénéficier d'un mode de communication adapté pour être mis en relation avec la cellule de votre région en allant sur le site de l'Agefiph en cliquant sur **(COVID 19 MESURES EXEPTIONNELLES).**

Pour entrer en relation avec la cellule : le dispositif est accessible 5j/7 (du lundi au vendredi), de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00.

Par téléphone au 0 800 11 10 09 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Sandrine COUCHIES

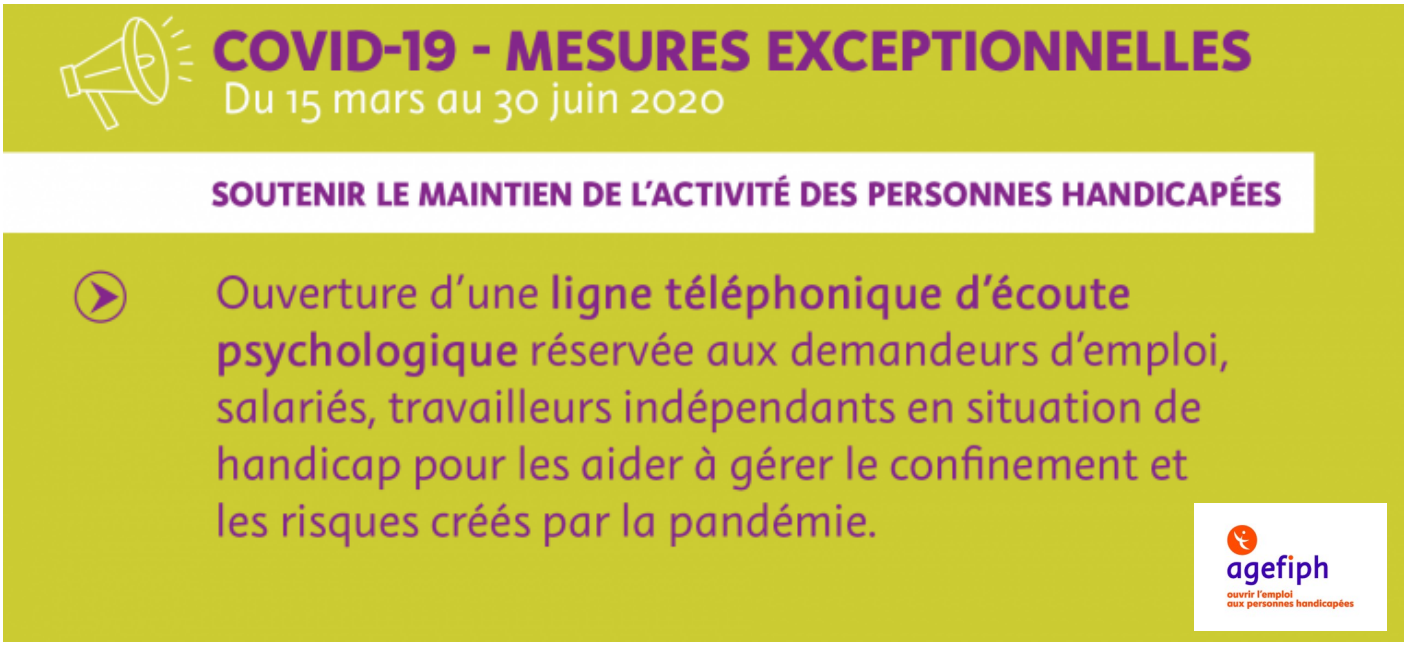

Qui a dit qu'on ne courrait pas de trail avant fin juillet ?!

Ni report, ni annulation, le Trail APF France handicap est maintenu et se métamorphose : le samedi 6 juin, chacun est invité à participer depuis son terrain de course favori, à moins de 100 km de chez lui !

Constatant que l'événement ne pourrait pas prendre la forme d'un rassemblement convivial, l'équipe organisatrice basée en Isère a cherché une alternative. L'annulation ou le report ont étés écartés pour laisser place à un « trail à distance » innovant où tout le monde peut participer, avec pour mot d'ordre : **« Vous courez, nous agissons ! ». En effet, les fonds récoltés serviront à maintenir le lien et à répondre aux besoins des personnes handicapées fragilisées par la pandémie de Covid-19.**

Comment participer ?

Lors de son inscription, chaque participant choisit lui-même le montant qu'il souhaite verser à l'association sous forme de don.

Il prend également connaissance du règlement et de la charte de bonne conduite afin que ce trail solidaire puisse se dérouler dans le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale.

Afin de garder l'esprit sportif, l'association propose différents challenges en fonction des capacités physiques de chacun.

Le jour J et afin d'établir un classement, chaque coureur enregistre son temps, sa distance et son dénivelé sur son application favorite. Et, à l'issue de sa course, il envoie sa trace GPS par email à trail@apf.asso.fr. Les résultats seront connus le dimanche 7 juin à 11h.

Pour les personnes souhaitant soutenir l'association sans courir, il est bien sûr possible de faire simplement un don !

Pour les détails des challenges, et plus encore, rendez-vous sur www.trail-apf.fr... Il ne vous restera plus ensuite qu'à chausser vos baskets !

« Prêts pour votre 1er trail déconfiné ? Relevez ce défi solidaire avec moi le 6 juin prochain ! »

Anthony Gay, traileur élite et parrain du Trail APF France handicap.

“ Maintenant vous savez ”, la nouvelle campagne d'APF France handicap

Pour les personnes en situation de handicap, le confinement, c'est tous les jours.

La crise sanitaire a confronté et confronte encore les français à des conditions de vie inhabituelles. De fait, elle permet de mieux se représenter et de comprendre ce que vivent la plupart des personnes en situation de handicap et leurs proches habituellement, en dehors de toute crise sanitaire. Ce confinement subi par toutes et tous fait écho à leur quotidien et aux difficultés habituelles qu'elles rencontrent. Avec la campagne “Maintenant vous savez”, APF France handicap souhaite sensibiliser le grand public et l'appelle à s'engager à ses côtés. Parce que le confinement ne s'arrête pas pour une majorité de personnes en situation de handicap, APF France handicap invite le grand public à s'engager pour bâtir un monde qui ne laisse personne de côté.

“ Maintenant vous savez ” : confiné ou pas, le quotidien d'une personne en situation de handicap ne change pas

https://www.apf-francehandicap.org/maintenant-vous-savez-30725

« Cette campagne illustre parfaitement ce pour quoi, au sein d'APF France handicap, nous nous battons : rompre l'isolement des personnes en situation de handicap et rendre leurs droits effectifs. Cette crise d'une ampleur inédite doit nous permettre de tirer des leçons pour l'avenir. Pour APF France handicap, il est temps de faire des choix pour l'humain pour construire une société plus juste, apaisée et durable. »

Alain Rochon, Président APF France handicap.

Pour que ce quotidien change, APF France handicap œuvre pour que le monde de demain voit naître une société plus juste, apaisée et durable. En tant qu'acteur responsable, elle entend prendre une part active au débat de "refondation" lancé par le président de la République.

ALIS - https://alis-asso.fr/ a lancé un appel à témoignages auprès des personnes atteintes du LIS (Locked-In Syndrome – Le syndrome d'enfermement) qui ont ainsi partagé leur vécu pendant toute la période de confinement. Nous avons reçu un témoignage par jour.

Ne pouvant tous les relayer, nous en avons choisi un, celui d'Isabelle. Chantons tous ses mots sur cet air de Georges Brassens que nous connaissons tous !

Isabelle, atteinte du LIS depuis 1997, vit à domicile sans ses proches, accompagnée par des professionnels.

« Bonjour à tous,

Voici mon tout dernier poème ; je voudrais que vous le diffusiez sur vos réseaux, je ne sais pas le faire … Si les gens pouvaient prendre un peu plus conscience de tout ça …

Je vous embrasse. *Isabelle* »

Sur l'air de « les copains d'abord » de Georges Brassens

Et maintenant, grâce aux Chinois, on doit faire face au Corona,
Les pangolins, les chauves-souris laissez-les en vie,
Mangeons plutôt végétarien, ça nous fera le plus grand bien,
Les animaux sont nos amis, ils veulent vivre aussi.

Fichons la paix à cette Terre, qui nous accueille les bras ouverts,
Si la nature gronde aujourd'hui, c'est qu'il y a un gros souci.
Revenons à de vraies valeurs, celles qui viennent du fond du cœur,
Et respectons ces biens précieux, nous avons besoin d'eux.

Ecoutez battre son cœur d'or, on l'entend de moins en moins fort,
La Terre se meurt d'être asphyxiée, détruite et polluée,
Et le réchauffement climatique, c'est comme une bombe atomique,
Trouvez vite des solutions, sinon not' compte est bon.

Si l'homme périt aujourd'hui, par grosse fièvre et asphyxie,
N'est-ce-pas là, enfin si j'ose, juste retour des choses ?
Symptômes ma foi similaires à ceux infligés à la Terre,
Stoppez donc toutes pollutions, c'est la seule solution.

Et pour sauver notre planète, mettez-vous bien çà dans la tête,
La Terre peut bien sans nous tourner, et la nature s'éveiller,
Mais par quel miracle, dites-moi, pourrions- nous vivre sans tout ça ?
Sans elles, nous serions tous perdus, sans elles, nous sommes fichus."

APF France handicap
Territoire Aquitaine Sud

Les dates de fermeture estivale des délégations vous seront communiquées dans le prochain numéro de Zoom qui vous sera adressé au début de l'été.

Une permanence téléphonique sera ouverte tout l'été !

Au plaisir de vous revoir très vite !